

QUÉBEC
VILLE DE CHAMBLY

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2026-1359-11A INTITULÉ :

Projet de règlement 2026-1359-11A modifiant le règlement 2017-1359 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Chambly visant à ajouter des objectifs et des critères d'évaluation pour un projet de lotissement et de préciser le traitement des unités d'habitation accessoire (UHA) détachées

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT 2026-1359-11A CI-DESSUS MENTIONNÉ.

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné que :

Le conseil municipal, à la suite de l'adoption du projet de règlement 2026-1359-11A tiendra une assemblée publique de consultation le **22 janvier 2026**, à compter de **19 h**, à la salle 122 du centre administratif situé au 56, rue Martel à Chambly, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou la personne qu'elle désigne expliquera le projet de règlement 2026-1359-11A ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

L'objet de ce projet de règlement est le suivant :

RÈGLEMENT 2026-1359-11A sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Chambly	
ARTICLE	OBJET
1	<i>Territoire et bâtiments assujettis</i>
	- Préciser que tous les bâtiments servant d'unité d'habitation accessoire détachée sont assujettis à l'application du règlement sur les PIIA
2	<i>Aire de paysage périvillageoise (P5)</i>
	- Ajouter un objectif concernant le lotissement
3	<i>Aire de paysage périvillageoise (P5)</i>
a)	- Ajouter une section concernant le lotissement
b)	- Ajouter deux critères applicables à un lotissement

4	Aire de paysage villageoise (P6)
	- Ajouter un objectif concernant le lotissement
5	Aire de paysage villageoise (P6)
a) b)	- Ajouter une section concernant le lotissement - Ajouter deux critères applicables à un lotissement
6	Aire de paysage centre-ville et secteur récréotouristique (P7)
	- Ajouter un objectif concernant le lotissement
7	Aire de paysage centre-ville et secteur récréotouristique (P7)
a) b)	- Ajouter une section concernant le lotissement - Ajouter deux critères applicables à un lotissement
8	Aire de paysage PDA Bourgogne ouest
	- Ajouter un objectif concernant le lotissement
9	Aire de paysage PDA Bourgogne ouest
a) b)	- Ajouter une section concernant le lotissement - Ajouter deux critères applicables à un lotissement

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Le projet de règlement 2026-1359-11A est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville de Chambly à l'adresse suivante : <https://ville.chambly.qc.ca/>.

DONNÉ à Chambly,
Ce 14 janvier 2026



Mme Alexis Jovin
Greffier adjoint

CERTIFICAT DE PUBLICATION

PROJET DE RÈGLEMENT 2026-1359-11A

Projet de règlement 2026-1359-11A modifiant le règlement 2017-1359 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Ville de Chambly visant à ajouter des objectifs et des critères d'évaluation pour un projet de lotissement et de préciser le traitement des unités d'habitation accessoire (UHA) détachées

Je, soussigné, M^e Alexis Jovin, greffier adjoint de la Ville de Chambly, certifie sous mon serment d'office, que j'ai fait publier l'avis d'assemblée publique de consultation ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Chambly, le 14 janvier 2026.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Chambly, ce 14^e jour du mois de janvier 2026.



M^e Alexis Jovin
Greffier adjoint